

Nombre de conseillers en exercice : 19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Monique BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Christian LEFRANCOIS, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Thierry BAILLARD, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Absents excusés : Mélanie FLAMENT, Charlotte BOURG

Procurations : Anne-Marie AUBESSARD à Jean-Pierre SAUGERAS, Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL

Date de la convocation : 20 mars 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

### DELIBERATION N° 2023-02- 04 - TARIFS COMMUNAUX

#### Modification de certains tarifs de services communaux

Jean-Pierre SAUGERAS, Maire-Adjoint, propose quelques modifications mentionnées dans le tableau ci-dessous. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

**VOTE** les tarifs des services de la façon suivante :

	Meymac Tarif actuel	Modifications tarifaires et Date de mise en place
<b><u>Spectacles</u></b>		
Concert Musical'été Tarif plein	15,00	
Concert Musical'été tarif réduit 12/18 ans étudiant et demandeurs d'emploi	12,00	
Abonnement pour 3 concerts (spectacles) Abonnement pour 5 concerts (spectacles)	<del>30,00</del>	35€ 55€ AU 01/04/2023
Concert musiques actuelles Tarif plein	12,00	
Concert musiques actuelles tarif réduit 12/18 ans étudiant et demandeurs d'emploi	10,00	
Théâtre - Tarif Plein	10,00	
Théâtre - Tarif Réduit 12/18 ans étudiant et demandeurs d'emploi	6,00	
<b><u>Restauration Scolaire</u></b>		
le ticket par carnet de 10 habitants de Meymac	<del>2,60</del>	<b>2,70</b> <b>AU 01/09/2023</b>
le ticket par carnet de 10 hors de Meymac	<del>2,80</del>	<b>2,90</b> <b>AU 01/09/2023</b>

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

**VOTE** les tarifs des services de la façon suivante :

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,  
Le 30 mars 2023

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
019-211913603-20230405-2023-02-04-DE  
Philippe BRUGÈRE  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

